

S'ORGANISER EN ENTREPRISE

Les mesures quotidiennes à adopter pour la santé de tous, quand le télétravail est impossible

Déplacements

Si j'utilise les transports en commun, je porte un masque lors des trajets.



Si j'ai du gel hydroalcoolique je me désinfecte les mains avant de monter et après être descendu.



Une fois arrivé dans mon entreprise

Je ne demande pas à mes collègues de me prêter leur matériel.



Je dépose mes affaires personnelles (vestiaire, casier, tiroir fermé) et me lave les mains avant de prendre mon poste.

J'apporte ma bouteille d'eau ou ma gourde personnelle, ma tasse pour le café ou mon thermos et mes couverts pour le repas.

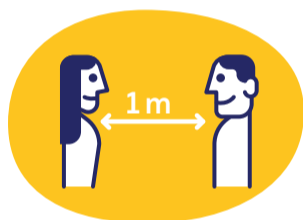


En bureau individuel, je garde ma porte ouverte. Quand ce n'est pas possible, c'est moi qui ouvre et ferme la porte aux collègues qui me rendent visite.



Mes relations avec les autres

Je respecte les gestes barrières en toute situation, privilégie les réunions à distance et limite mes déplacements



Garder un mètre de distance avec les autres, même en bureau partagé.



Se laver très régulièrement les mains et ne pas se toucher le visage.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.



Saluer sans se serrer la main.



Éviter les embrassades.

LES ESPACES COMMUNS & LES RÉUNIONS



Je n'emmène que le strict minimum et privilégie les petits effectifs.

Je désinfecte mes mains et le matériel commun avant et après mon passage.

LE REPAS

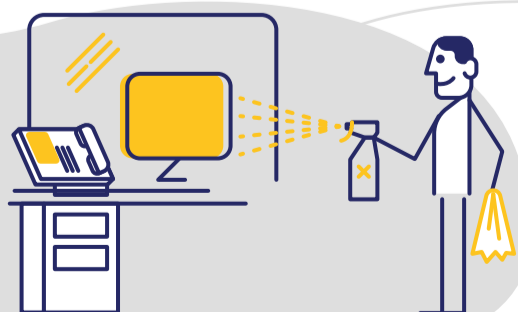


Avant et après le repas, je me lave les mains et désinfecte la table et le matériel (micro-ondes, ...).

Je fais ma vaisselle personnelle et je la range immédiatement.

Avant de quitter mon poste de travail

Je le désinfecte (téléphone, clavier, écran, bureau, plexiglass...).



Je me lave les mains avant de récupérer mes affaires pour rentrer chez moi.



cpme
BRETAGNE

Harmonie
mutuelle
GROUPE vvv

Retrouvez nos infos sur www.harmonie-mutuelle.fr/solidaire



MUTUALITÉ FRANÇAISE Groupe VVV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832 numéro LEI 969500E016R1LLI4UF62. Siège social pour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15